

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 2 mai 2022

### Bilan des immatriculations au 30 avril 2022 : Le marché automobile dans une situation abyssale

*Le bilan des immatriculations pour le mois d'avril 2022 vient d'être publié ce 1<sup>er</sup> mai, confirmant la chute vertigineuse et ininterrompue que connaît le marché automobile depuis ces deux dernières années. Crise du Covid-19, pénurie des semi-conducteurs et guerre en Ukraine sont autant de chocs violents qui ont plongé le marché automobile dans une situation abyssale, sans aucune perspective de reprise. Pour la première fois depuis 1975, le marché devrait se situer en 2022 en-deçà des 1,5 millions d'immatriculations. L'impact pour la filière automobile dans son ensemble, et le secteur de la distribution automobile en particulier, est immense et sans précédent, alors que ces entreprises ne bénéficient à l'heure actuelle d'aucun dispositif d'accompagnement de crise de la part de l'Etat. L'automobile fait pourtant partie des rares secteurs qui n'ont jamais connu de reprise depuis la crise sanitaire.*

#### Problématique du pouvoir d'achat des Français, hausse du prix à la pompe et tensions sur le marché du véhicule d'occasion : les ventes à particuliers connaissent une baisse historique

Depuis le début de l'année 2022, le marché automobile connaît une chute vertigineuse : - 18,6% en janvier 2022, - 13% en février, - 19,5% en mars, et enfin -24,63% au mois d'avril 2022 (-22,58% pour les VP, et -31,80% pour les VUL), soit le 11<sup>ème</sup> mois de baisse consécutive. En comparant les résultats enregistrés entre le mois d'avril 2019 et avril 2022, la baisse enregistrée est de -40% : en avril 2019, 188.000 étaient immatriculés, contre 140.000 en avril 2021, et 108.723 immatriculations en avril 2022.

Le marché est confronté à un empilement de chocs violents, crise sanitaire, pénurie des semi-conducteurs et guerre en Ukraine, qui ont contribué à l'aggravation progressive des chiffres du marché automobile, et aux chiffres alarmants enregistrés ces derniers mois. Aucun retour à la normale n'est prévu avant l'année 2024 selon les acteurs du marché, l'inquiétude grandissant chez les entreprises de la filière sur les conséquences de cette dérive.

Le canal des ventes à particuliers n'a jamais été aussi bas. En comparant le premier trimestre 2022 et le premier trimestre de 2021 sur le segment des particuliers, la baisse enregistrée s'élève à -11,3%. En comparaison du premier trimestre 2007, année où le marché français se situait à un niveau de ventes « normé » à 2 millions d'immatriculations, la baisse se situe à -41,3%. Seule exception, la relative résistance du marché aux particuliers sur le mois de mars 2022, avec seulement -7%, qui constitue un phénomène isolé, pouvant s'expliquer par l'anticipation d'une hausse du prix du catalogue de véhicules et l'augmentation du prix des carburants, favorisant les ventes de véhicules électriques.

L'automobile est au cœur de la problématique de pouvoir d'achat des Français : dans un contexte de pénurie des semi-conducteurs et de crise ukrainienne, la hausse constante du prix des véhicules, la contraction du marché du véhicule d'occasion et l'augmentation des prix des carburants ont un impact sans précédent sur l'accès à la mobilité quotidienne des ménages.

La crise des composants électroniques a également de lourdes conséquences sur les stocks de véhicules détenus par les concessionnaires automobiles, qui n'ont jamais été aussi bas : -43% s'agissant du VN, et -13% sur le VO, par rapport à 2021, selon un sondage réalisé par Mobilians<sup>1</sup>. Les délais d'approvisionnement en véhicules n'ont jamais été aussi longs, avec un délai supplémentaire qui est en moyenne de 4 mois supérieur à la normale (+ 126 jours), selon cette enquête menée auprès des concessionnaires automobiles.

La pénurie de véhicules a également un impact considérable sur le secteur de la location de véhicules : les immatriculations de véhicules sur le canal de la location de courte durée s'est effondré par rapport à 2019, en enregistrant une baisse de -57,8%. Cette chute aura des conséquences de plusieurs natures : un assèchement du canal de véhicules d'occasion récents, les loueurs de courte durée constituant l'un des premiers pourvoyeurs ; un ralentissement du verdissement des flottes, alors que la location constitue un levier indispensable d'accélération de la décarbonation du parc automobile.

## **Avec l'arrivée du nouveau Gouvernement, la nécessité d'un Plan d'urgence pour répondre à la crise de la filière automobile**

Selon l'étude menée par Mobilians auprès de ses adhérents, les distributeurs automobiles sont de plus en plus inquiets sur l'impact de la chute vertigineuse du marché, et l'absence de toute reprise à court et moyen terme. Contrairement à la période de la crise sanitaire, pendant laquelle les distributeurs bénéficiaient d'une prise en charge totale du chômage partiel, il n'existe pas de mesure comparable en 2022, alors que le secteur s'enfonce lourdement dans la crise.

L'enquête réalisée par Mobilians indique que les ajustements devraient s'opérer sur les effectifs salariés des distributeurs automobiles : 43% des concessionnaires projettent de réduire leurs effectifs, et 46% d'entre eux pensent devoir le faire dans le délai des trois prochains mois.

Parmi les priorités du prochain Gouvernement, Mobilians demande de fixer une réunion de crise en urgence avec les acteurs de la filière automobile, afin d'étudier les mesures permettant de répondre à la chute abyssale du marché et à la problématique grandissante du pouvoir d'achat des Français.

Parmi les pistes d'actions à explorer, des dispositions visant à accompagner les entreprises du secteur et à répondre à l'enjeu croissant de pouvoir d'achat :

- mise en place du chômage partiel avec une prise en charge à 100% par l'Etat, à l'instar des mesures d'urgence prises dans le cadre du Covid-19, permettant d'éviter les réductions d'effectifs ;
- instauration de nouveaux PGE, pour répondre à la situation de crise dans laquelle se trouvent les entreprises du secteur ;
- adoption de mesures spécifiques à l'attention des Français les plus modestes pour faciliter leur accès à la mobilité du quotidien : il s'agit de définir des mesures qui soient adaptées aux publics visés, en limitant le reste à charge pour parvenir à une réelle efficacité. Les modalités d'un « leasing social » annoncé lors de la campagne par Emmanuel Macron devront ainsi par exemple être précisées.

Mobilians se tient prêt pour échanger sur les modalités de ce Plan d'urgence dès l'arrivée prochaine du nouveau Gouvernement.

---

<sup>1</sup> Sondage réalisé par Mobilians entre le 14 avril et 21 avril 2022.



## À propos de Mobilians

Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.